



Ecoles: le retour à la normale à l'épreuve du nouveau protocole sanitaire

Le dispositif assoupli fait évoluer les règles de distanciation physique. Elles seraient levées en maternelle et allégées en élémentaire et dans les collèges, selon un document de travail dont « Le Monde » a pris connaissance. Depuis lundi 15 juin, 8 heures, au lendemain du discours d'Emmanuel Macron, le téléphone de Laurence, directrice d'école dans la région de Toulouse, n'arrête plus de sonner. « Des parents dont je n'avais pas de nouvelles depuis un mois me demandent si leurs enfants seront bien rescolarisés comme promis par le président de la République. D'autres dont j'accueillais déjà les enfants, me demandent s'ils ne seront pas " trop ". » Et de poursuivre : « Quelques-uns m'ont déjà avertie que si je remplis les salles, ils retireront leurs enfants. Et je sens aussi monter cette inquiétude-là chez mes enseignants... »

Des éléments de réponse sont censés se trouver dans le protocole sanitaire « assoupli » que l'éducation nationale s'est engagée à communiquer mercredi 17 juin, soixante-douze heures après la promesse faite par le chef de l'Etat d'un accueil de « tous les élèves » – les écoliers et les collégiens, pas les lycéens – dans des « conditions normales ». Ou de presque tous : depuis l'allocation du chef de l'Etat, le ministère de l'éducation a précisé avoir comme objectif le « retour de 97 % des enfants avec les nouvelles exigences sanitaires »

Quelles sont-elles ? La version provisoire du nouveau protocole qui circulait parmi les chefs d'établissement, mercredi matin, allège les règles de distanciation physique. « La règle indicative de surface de 4 m² par élève ne s'applique plus dans les locaux comme dans les espaces extérieurs », peut-on lire dans ce document de sept pages (contre une cinquantaine dans la version initiale) que Le Monde a pu consulter. Un pas est franchi à l'école maternelle, où « entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe aucune règle de distanciation ne s'impose ».

« Au moins un mètre »/Soulagement

En élémentaire et dans les collèges, la distanciation physique d' « au moins un mètre » s'applique dans les espaces clos quand les élèves sont « côte à côte ou face à face ». Elle ne vaut pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. « L'organisation de la classe à l'air libre est encouragée », peut-on y lire.

Les mesures concernant le lavage des mains continuent d'être décrites comme essentielles, mais elles peuvent « se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ». L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est enfin autorisé « si un nettoyage quotidien est assuré » ou après une période sans utilisation d'environ douze heures – la nuit, en somme. « Le travail des agents de nettoyage est considérablement allégé », confirme-t-on dans les rangs des directeurs d'école. Enfin, le port d'un masque « grand public », toujours obligatoire pour les collégiens, ne l'est pas pour les enseignants « lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves ». Le protocole appelle à la vigilance de tous « pour limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents ».

Le corps enseignant a désormais deux jours devant lui – quatre, en comptant le week-end – pour repenser les modalités d'accueil. En maternelle, où les contraintes les plus lourdes sont levées, le soulagement semble l'emporter. « On va tout réorganiser comme avant, témoigne Hervé Lalle, directeur d'une école du centre de Paris. C'est presque plus simple dans ce sens-là que dans l'autre », reconnaît ce militant du SE-UNSA. Il espère voir revenir les trois-quarts des élèves lundi 22 juin. Avec le risque de faire un quart de mécontents parmi les parents ? Pas sûr. « Beaucoup de familles éconduites se sont organisées comme elles le pouvaient, avec une baby-sitter ou des grands-parents, témoigne une autre directrice, en région parisienne, qui a requis l'anonymat. D'autres ont encore trop peur du virus. On ne va pas le leur reprocher ou faire la chasse aux absents ! »

« Faudra-il scier les tables ? »

En élémentaire et au collège, l'équation à résoudre apparaît plus complexe : il s'agit de faire

rentrer dans une salle de 40 à 50 m² (parfois moins) une grosse vingtaine d'enfants en espaçant les tables. Dans les établissements qui ont conservé un mobilier à l'ancienne avec des bureaux pour deux élèves, la même question raisonne : « Faudra-il scier les tables ? »

Delphine, enseignante en Sologne, en est à finaliser son dixième « plan de classe » en quarante-huit heures. « Je vais pouvoir ajouter deux lignes à mon CV : architecte et déménageuse », plaisante cette directrice chevronnée. Sur son plan « le plus abouti », elle a gradué la salle de mètre en mètre, et positionné une chaise sur chaque graduation. « Je compte asseoir là les élèves, explique-t-elle. ça fera un mètre de chaise à chaise, mais 70 cm de nez à nez... Comme ça, je les fais tous rentrer ! » Et elle y tient « absolument » « Ce sont des CM2, ils ne se reverront pas en septembre, je dois pouvoir leur accorder ce temps de retrouvailles tous ensemble. »

« Tous les élèves ne pourront pas rentrer même avec un chausse-pied », témoigne Marie Tissidre, enseignante remplaçante à Cahors

Marie Tissidre, enseignante remplaçante à Cahors, redoute, elle, d'être mise face à une « mission impossible » : dans les classes à « plus de 25 élèves » où elle intervient, « tous les élèves ne pourront pas rentrer même avec un chausse-pied », témoigne cette militante du SGEN-CFDT. Elle en redoute les effets sur les parents autant que sur les enfants. « Depuis le déconfinement, ils vivent une distorsion entre ce qu'ils voient à l'extérieur et à l'intérieur de l'école. Dehors, ils rencontrent leurs copains, ils jouent sans contraintes... A l'école, en revanche, on passe notre temps à leur dire de s'éloigner de leurs camarades, de garder leurs distances... Vont-ils finir par assimiler l'école à un lieu dangereux ? », interroge-t-elle.

Contradictions

Les syndicats d'enseignants, reçus au ministère de l'éducation lundi, en sont ressortis en pointant eux aussi des contradictions . « Tous les élèves sont obligés de retourner à l'école et tous les enseignants doivent faire respecter le protocole qui empêche tous les élèves de rentrer dans l'école », résume le SGEN-CFDT. Le SNUipp-FSU tacle, lui, un problème de « quadrature du cercle » imposé aux enseignants. Avec le risque d'opposer un peu plus des personnels qui se sentent acculés à leurs « limites » et des parents qui, en cette troisième étape du déconfinement, ne peuvent plus repousser le retour au travail. La fédération FCPE a d'ailleurs promis de mettre à disposition des familles dont les enfants ne pourraient être accueillis un « kit juridique » pour se retourner contre la puissance publique.

Jusqu'à présent, l'éducation nationale pouvait miser sur la « continuité pédagogique » – autrement dit, l'enseignement à distance – pour les élèves restant à la maison. Avec l'école qui redevient « obligatoire », comme l'a annoncé le chef de l'Etat, celle-ci devrait prendre fin. Façon d'inciter, aussi, tous les enseignants à regagner leur poste, alors qu'un tiers continue d'enseigner à distance.

« Mais le peuvent-ils tous ? », s'interroge Laurent Klein, directeur d'école à Paris. Dans son équipe, deux professeurs sur dix ne peuvent pas revenir en classe pour des raisons de santé. « Depuis un mois, les collègues présents se répartissent leurs élèves, il va falloir trouver une énième organisation pour réussir à tourner à plein régime. » Dans l'école de Sabine, en Seine-Saint-Denis, deux enseignants sur douze sont en arrêt maladie. « Ils continuent pourtant à télétravailler, tient à préciser cette directrice. Les remplaçants, ce n'est un secret pour personne, sont insuffisants. Qui sera là lundi pour accueillir leurs élèves ? »

« Il faut tenir dix jours [avant la fin de l'année scolaire, le 4 juillet], et heureusement, les élèves s'adaptent très vite, fait valoir Patrick Armanet, enseignant dans le privé dans l'Isère. Cela ne veut pas dire que revenir en classe est facile pour eux : ce sont des enfants à qui on demande de se cacher sous les tables en cas d'intrusion terroriste, à qui on promet des catastrophes environnementales, et à qui on dit, aujourd'hui, que l' " autre " peut les rendre malade s'ils ne gardent pas leurs distances... » C'est bien pour ça, selon lui, que le retour en cours doit être « le plus rapide possible ». Et aussi pour ça qu'il est « nécessairement complexe ».

Mattea Battaglia